

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18935 - 73ÈME ANNÉE

Rassemblement demain devant la préfecture contre la suppression de l'APL-Accession

Union du BTP et des locataires pour une autre politique du logement



Demain, le BTP sera de nouveau dans la rue.

suppression de la taxe d'habitation ne sont pas encore entrées en vigueur. Cette hausse est compensée par une baisse du salaire différé perçu par les travailleurs. Les retraités sont les plus touchés, car ils ne perçoivent pas de salaire différé. En conséquence, pour une personne qui touche 1.200 euros par mois, la perte peut s'élever à 300 euros par an.

Enfin, la suppression de l'allocation logement versée pour l'accession à la propriété suscite de graves inquiétudes chez les locataires qui ne pouvaient acquérir leur résidence principale que par ce biais, ainsi que du côté des travailleurs et des patrons du BTP. Ils comptent d'ailleurs se rassembler demain pour qu'un tel projet soit retiré.

2.000 emplois menacés

Demain, syndicats de travailleurs et d'employeurs se rassembleront devant la préfecture pour protester contre la suppression de l'allocation logement versée pour l'accession à la propriété. 500 sociétés et 2.000 emplois sont menacés. Lors de sa visite, Jean-Louis Borloo a fait part de son souci face aux conséquences d'une telle mesure. Des milliers de familles sont concernées à La Réunion dont 1.400 dans l'immédiat. Ce sont autant d'appartements qui ne pourront être attribués aux personnes qui sont en attente d'un logement social.

D'après les représentants syndicaux et patronaux, ce sont en effet 500 sociétés et 2.000 emplois qui sont menacés. Cela se déroule dans un secteur sinistré par des décisions politiques entre 2007 et 2010 qui ont stoppé d'importants grands projets. Le choix de la Région de miser beaucoup sur la route en mer s'est également fait au détriment d'autres investissements. Par ailleurs, la réforme de la défiscalisation a donné un coup d'arrêt à la construction de logements neufs dans le secteur privé, sans que la réorientation de cette aide publique vers les bailleurs sociaux ne donne les résultats escomptés. En conséquence, le secteur du BTP a perdu 10.000 emplois.

L'année passée, une interprofession réunissant syndicats et organisations patronales s'était mobilisée pour demander aux collectivités d'agir concrètement pour relancer

Plusieurs mesures anti-sociales du gouvernement font l'objet de nombreuses protestations. Il y eut tout d'abord la mobilisation contre les ordonnances réduisant les droits des travailleurs dans le Code du Travail. Pour faire passer ce texte, le pouvoir a choisi une pro-

cedure expéditive, qui a retiré la possibilité aux parlementaires de modifier la nature de ce texte.

Il y eut ensuite la hausse de la CSG inscrite dans le budget de la Sécurité sociale. Tout le monde est concerné. En effet, les hausses de pouvoir d'achat annoncées par la

la commande publique. La fin de l'APL-Accession intervient dans ce contexte de crise générale.

Pénurie de logements sociaux

Cette fois, le rassemblement ne comportera pas uniquement les professionnels du secteur de la

construction. Les locataires sont également concernés. 1.400 familles pourrait voir leur dossier d'accession à la propriété rejeté, car sans cette aide, elles ne sont pas suffisamment solvables auprès des banques. Ce blocage entraînera une réaction en chaîne, car si ces familles ne peuvent devenir propriétaires, alors elles resteront dans leur logement social. Or les Réunionnais souffrent d'une pénurie dans ce domaine, avec près de

30.000 familles inscrites en liste d'attente.

Autant dire que la remise en cause de l'aide sociale pour l'accession à la propriété est un nouveau recul dans le respect du droit au logement des Réunionnais.

M.M.

Une route en mer entre Saint-Denis et la Grande-Chaloupe au lieu d'une NRL : zot la di -2-

Scandale de la NRL : appels à la sanction des responsables

Depuis que Témoignages a diffusé un article indiquant que la Région envisageait de livrer une demi-route en mer entre Saint-Denis et la Grande-Chaloupe plutôt qu'une NRL entre Saint-Denis et La Possession en 2020-2021, nombreuses ont été les réactions sur les réseaux sociaux. Voici une première série regrettant l'arrêt du chantier du tram-train et l'utilisation de l'argent pour construire une route en mer

Gaspillage d'argent public dénoncé

« Toutes ces augmentations, publicités, argent donné à de grands groupes d'industriels pour sa. LA grosse Arnaque que voilà. Il faut les faire rembourser. »

« Et après tout cet argent gaspillé, on fait comment ??? Ben on paiera nos impôts à moitié aussi tien. »

« Avant de quitter le département pour un voyage à l'étranger, au Viêt Nam exactement, j'ai déjà senti ces informations en disant à mes proches que la NRL va s'arrêter à la Grande Chaloupe. C'est navrant que les vrais responsables refusent de reconnaître qu'ils s'amuse à pratiquer la quadrature du cercle ! »

« Dès le départ ça puait l'échec cette histoire.. le pire c'est qu'ils ont tué le peu de vie à cet endroit... »

« Voilà ce que c'est. Quand les autres prennent des décisions pour nous... »

« Vu sous cet angle, il s'agit d'un chemin qui ne mène nulle part ! »

« Gabegie ! La nature revient toujours au galop... On recule jamais la mer. »

« Dans deux trois zané ban piliers là, va serve encore po fé pét feu d'artifice 14 juillet ek l'argent zimpot ! si non fo plante bougainvillier dessus po embellir la côte. »

« Ah bon ? Nora de moune sera fini quitte ce monde avant de voir sa..... pffff »

« A long terme zot zistoire la route su la mer, c'est un chute financier pou La Reunion ! Eske cé ban Reunionnais mèm la décide sa pou La Réunion Si non cé pa le cas bin chers compatriote qui habite su l'île rouve zot yeux... zot lé plus nombreux en nombre... medite bien la dsu ! »

Appels à la démission des « incompetents »

« Je trouve cette mascarade absolument scandaleuse. Dans un premier temps, comment un tel projet ; route la plus chère d'Europe (qui impacte tant l'économie, l'emploi l'écologie et l'environnement) a pu négliger l'avis de centaines de milliers de Réunionnais. Pour une route coûtant plusieurs milliards aux contribuables et à l'Union Européenne, les Réunionnais auraient du être consulté pour connaître l'avis majoritaire. Un référendum aurait été de circonstance.

Dans un second temps, si les économistes, les politiciens, les ingénieurs qui ont travaillé sur ce projet ont un minimum de respect envers les habitants de La Réunion,

nous devrions connaître une vague de démissions pour incompétences absolues. Après tout, c'est une faute grave, à 2 milliards d'euros. Nous devrions tous s'unir et demander la démission de Didier Robert et la suspension de ses revenus. C'est affaire est tout simplement abominable. C'est prendre les réunionnais pour des véritables c(...) sans compter l'image absurde qui est véhiculé au sein de L'Europe. L'île doit gronder sévèrement sur ce scandale. »

« Si c'est le cas faut demander la démission de Didier Robert. Un président incompétent entouré de politiciens incapables. Voilà le résultat. »

« La Region la pu larzen la bouche lo zieu creol a la conséquence okilé le président région cachette dan son buro sa peu parti en Amérique trap un nouvo l'avion. »

« Ridicule et coûteux président... merci à la minorité qui l'a élu ; on va tous payer pour cet égo ! »

« Sé konm lé demilbus. »

« C'était prévisible... Qu'est ce qu'ils attendent pour démissionner ces incompetents ? »

« Il faudra bien qu'un de ces jours on fasse les comptes et qu'on fasse payer les coupables. Il y en a un seul de plus. »

Edito

Jean-Louis Borloo constate les dégâts d'une décision de Gilbert Annette

Jean-Louis Borloo était en visite officielle deux jours dans notre île. Il a comme responsabilité d'être chargé de mission du président de la République auprès du ministre de la Cohésion des territoires. Son objectif était de « dresser un état des lieux et de faire des propositions pour les quartiers et ses habitants ». Il était accompagné du président de l'Agence de rénovation urbaine (ANRU), et du commissaire général délégué à la ville et à la cohésion urbaine.

En tant que ministre, Jean-Louis Borloo est déjà venu plusieurs fois à La Réunion. Sous le gouvernement Raffarin, il était ministre de la Ville. À l'époque, il a donc visité des quartiers urbains, vu la situation. L'analyse devait donner lieu à des propositions. Pour certains observateurs, le chargé de mission peut donc constater l'état d'avancement de mesures dans des villes qu'il a lancées quand il était ministre.

Jean-Louis Borloo était également ministre de l'Écologie et du développement durable dans le gouvernement Fillon. Il était venu à La Réunion inaugurer en 2008 la conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique. La veille, il avait visité quelques réalisations impulsées par la politique de la majorité régionale de l'époque. Il avait souligné combien La Réunion était en avance dans ce domaine, avec comme objectif l'autonomie énergétique en 2025. Lors de son séjour, il avait lancé GERRI, reprise en main de l'État dans ce domaine qui s'est avérée un marche-pied pour la campagne électorale de Didier Robert, candidat du gouvernement, aux régionales.

Lors de sa visite, Jean-Louis Borloo est revenu sur son séjour précédent à La Réunion. Il a rappelé que La Réunion était engagée sur le chemin de l'autonomie énergétique. Mais il dit en substance qu'aujourd'hui, cet objectif s'est bien éloigné. Venant d'un représentant du gouvernement, cette déclaration confirme qu'une dynamique a été cassée. La responsabilité en incombe en premier lieu à un « macroniste heureux », Gilbert Annette, le maire de Saint-Denis. En 2010, il avait la possibilité d'agir pour maintenir cette dynamique, il a préféré maintenir la liste socialiste au second tour avec pour résultat d'offrir la présidence de Région à Didier Robert. L'accumulation du retard dans l'autonomie énergétique est une des conséquences de cette décision.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Il y a 55 ans, débutait à La Réunion l'ère Michel Debré

Cela fait 55 ans, en ce début d'année de 2018, que Michel Debré, ancien Premier ministre du Général de Gaulle, de janvier 1959 à avril 1962, se préparait à débarquer à la Réunion, en vue des élections législatives partielles de mai 1963. Je me souviens, comme si c'était hier, ce duo d'humoriste, Ti-Louis et Lolo, dans l'émission « Créole i cause », sur l'ORTF, ironisant en chantant, au nez et à la barbe de feu Jean Vincent Dolor : « Si té pa in zéléksion, li té wa pa la Rényion, zoli péi... », parodie d'une chanson, me semble-t-il, intitulée « Joli monde »

Mais tout débute précisément en novembre 1962 où se déroulent les élections législatives. En Métropole, l'ancien Premier ministre, candidat sur ses terres, dans la 3e circonscription de l'Indre et Loire est sévèrement sanctionné au second tour, le 25 novembre 1962, par un modeste garagiste, qui l'emporte avec plus de 53 % des voix. Michel Debré n'enregistrant que 46 %. La défaite

est amère, c'est l'humiliation pour l'ancien Premier ministre.

Dans le même temps, à La Réunion, les législatives se déroulent dans une extrême tension. L'enjeu est capital, d'autant que quelques mois plus tôt, l'Algérie avait obtenu son indépendance. Dans la 3e circonscription se présentaient, Marcel Cerneau (Divers Droite) et Bruny Payet (PCR), dans la 2e, Marcel Vauthier (MRP) et Léon Félicité (PCR) et dans la 1ère, Gabriel Macé, (Indépendant), David Moreau (UNR) et Paul Vergès (PCR). Une circonscription où la lutte avait été particulièrement féroce, entre les deux candidats de Droite et leurs nervis. J'en ai été témoin, j'ai vu des gens tabassés, alors que j'étais gamin. J'ai vu cette voiture de Gabriel Macé, incendiée après avoir été retournée sur la chaussée par des jeunes excédés par les provocations des partisans du candidat, et condamnés par la suite. J'ai vu tout ça.

Ces élections ont été marquées par

des fraudes massives, pour éliminer le PCR, comme cela l'a été depuis 1957, avec expulsions des assesseurs et délégués du PCR, et bourrage des urnes. Les résultats officiels au soir du 25 novembre afficheront sans surprise vainqueurs : Marcel Cerneau (3e circonscription), Marcel Vauthier (2e circonscription) et Gabriel Macé (1ère circonscription).

Bien entendu, le Parti Communiste s'indigne, et même l'évêque, au vu de l'ampleur des irrégularités. Le PCR fait un recours. Le 22 février 1963, le Conseil Constitutionnel invalide les résultats de la 2e et la 1ère Circonscription.

Des élections législatives partielles sont annoncées pour le 5 mai 1963.

A suivre...

Paul Dennemont

Au nom d'une même "logique" Diesel qui tue : NON ! Glyphosate qui tue : OUI !

1973, premier « choc pétrolier ». Mais, mais, mais « En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées » : encourageons donc le diesel ! Sitôt dit, ON (motoristes et gouvernants) pousse à l'achat de diesel. Puis viennent le temps des analyses de l'air, des méfaits avérés des particules fines, des morts prématurées dues à la pollution et du scandale du dieselgate.

« Abandonnez au plus vite le diesel ! » nous exhortent-ils désormais. Souvent les mêmes ou leurs descendants.

Moralité : tu achètes un diesel (plus cher, ne l'oublions pas), tu pollues à qui mieux-mieux et, après t'avoir encouragé, voilà que les mêmes t'accablent de reproches, te montrent du doigt et t'ordonnent de jeter au plus vite ton diesel... pour une essence et parfois même pour un diesel tout neuf, tout beau, tout

nouveau doté de filtres piégeant bien mieux les particules fines. Si, si, promis-juré, cette fois-ci, c'est vrai, nous disent-ils la main sur le cœur !

Mais les menteurs d'avant, les auteurs directs des milliers de morts prématurées chaque année, ils sont où ces criminels en col blanc qui nous ont trompés sur la marchandise et qui ont mis gravement en danger la vie d'autrui ?

Sur leurs turpitudes, on passe la gomme magique ? sans nul doute au nom des gigantesques profits réalisés en bourse ?

Et au moment même où, en Allemagne, pour protéger la santé de la population urbaine, la justice interdit l'accès des grandes villes aux voitures diesel anciennes, en France, le gouvernement annonce — par la voix de son emblématique

ministre Nicolas Hulot, que le perturbateur endocrinien et cancérigène glyphosate pourra continuer d'être utilisé bien au-delà des 3 prochaines années au terme desquels il devait pourtant être totalement interdit.

D'un côté ON nous protège (et on va remplacer 12 millions de véhicules : « par ici la monnaie ! »), de l'autre côté, ON autorise à continuer de nous empoisonner pour ne pas pénaliser les pauvres MONSANTO-BAYER and Co ! Le tout au nom d'une même "logique", celle — suicidaire — d'une insatiable soif de profits.

Est-ce que ce monde est sérieux ?

Jean

Arranger l'histoire ?



La création d'une industrie sucrière à La Réunion est liée à la colonisation de notre île.

On est en droit de s'interroger sur les discours circulant ici ou là et qui contestent l'utilisation du terme de colonisation à propos de l'histoire de La Réunion. Le motif qui prétend légitimer le rejet de cette notion est l'absence de peuple autochtone au moment de la prise de possession de l'île Bourbon au nom du roi de France. C'est limiter la signification de la colonisation et réduire son champ de mise en œuvre historique. C'est du même coup singulariser La Réunion, qu'il s'agit de distinguer en particulier des Caraïbes. Pour quel motif ? Ne parle-t-on pas des « quatre vieilles » colonies, Guyane, Martinique, Guadeloupe et... La Réunion ? Avec Saint-Louis du Sénégal et les cinq comptoirs de l'Inde, elles furent les premières possessions de l'empire colonial français.

On sait qu'à partir du XVI^e siècle, les Anglais, les Espagnols, les Français, les Hollandais, les Portugais ont lancé leurs vaisseaux et leurs hommes à la conquête du monde, à la fois vers les Indes occidentales et les Indes orientales. C'est bien dans cette histoire, qui inaugure la mondialisation, qu'une place est donnée progressivement à La Réunion au milieu du XVII^e siècle. Peut-on nier en effet que La Réunion fit partie de la géopolitique conquérante des

rois de France et de la Compagnie des Indes orientales, à côté d'îles sans peuplement originaire, comme Maurice, Rodrigues, les Chagos, les Seychelles, et d'îles déjà peuplées, comme Madagascar et les Comores ? Anglais et Français se sont fait la guerre pour s'approprier ces diverses îles, garantir leurs intérêts et défendre les limites de leur empire respectif.

Territoires déjà habités ou inhabités, ils furent conquis militairement ou simplement accaparés pour être exploités au profit de la "métropole", terme qui trouve ici son plein sens de pays colonisateur. Épices, café, cacao, sucre, et bien sûr, or et divers métaux précieux, la production des diverses colonies est déterminée et réglementée par l'État qui possède ces colonies. Quand un territoire fait défaut, comme Saint-Domingue accédant à l'indépendance en 1804 en tant que République d'Haïti, l'État colonial transfère la production sur un autre territoire : après la crise du café, La Réunion devient alors une île à sucre. D'autant plus que la perte de l'Isle de France, devenant Mauritius et colonie anglaise par le Traité de Paris (1814-1815), avait réduit l'approvisionnement de la France en sucre de canne.

Quand le territoire est déjà peuplé,

les habitants, après avoir été soumis - ils furent parfois exterminés -, sont contraints de produire ce qui intéresse la puissance coloniale. Quand le territoire est inhabité, le peuplement est organisé pour permettre la production : il s'agit de constituer la force de travail nécessaire au processus de production par « l'importation » de travailleurs soumis pour cela à divers régimes de domination et d'exploitation. C'est bien pour ces raisons économiques, que, longtemps à La Réunion, les hommes ont été recrutés en nombre beaucoup plus important que les femmes, provoquant un déséquilibre démographique.

Il ne semble donc pas que la présence ou l'absence d'un peuple autochtone soit le critère déterminant d'une colonisation, elle en change seulement les modalités de prise et d'occupation. L'objectif de la colonisation, essentiellement économique, vise l'exploitation du territoire colonisé pour les intérêts de la "métropole". Que des habitants de la colonie en tirent eux-mêmes profit ne remet pas en cause la notion de colonisation, qui est une structuration et un mode de fonctionnement de l'ensemble de la société concernée. Ainsi, en 1815, Charles Desbassyns crée la première sucrerie de l'île... au Chaudron. Ajoutons que la relation commerciale exclusive colonie-métropole se fait aussi en sens inverse : la colonie constitue un marché intéressant pour vendre les produits métropolitains.

En fin de compte, récuser l'usage du terme de colonisation appliqué à l'histoire de La Réunion, pourrait précisément être interprété comme un signe d'inachèvement... de la décolonisation mentale chez les tenants de ce discours.

Brigitte Croisier

In kozman pou la rout

« Bon bagou i sov l'onèr ! »

Désèrtin moun néna bon bagou, d'ot la poin. Bagou ? In pé i apèl sa l'élokans. D'ot i apèl sa sinploman la bone blag. La pa bézoin bak plis vinn-sink pou konprann kozman moin la mark an-o la. In bon kozman i pé tir ou dann l'anbara. Mé, rante nou, bagou sé manzé la lang é konm Ezop téi di : « la lang sé lo méyèr é galman lo pli pir kétshoz néna dsi la tèr ». Pou kosa ? Pars li pé sov anou, sa lé vré ! Sorman li pé fé kondane aou. Sov aou, si konm moin la di ou i pé par out blag gingn l'apui d'moun. Kondane aou si ou i ariv a rokonète in fote kahyété. Mi pans, konm moin zot la fine romark in n'afèr konmsa. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouvé.

Oté

Dann bout, lo bout, lo bout Didier nora intére an avoir in shapo larz bor pou li porté

Matant zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité zordi moin na in sinp késtyon pou poz bann rouj. Mi antan bien zot l'aprè krètik métyé Didier pars néna konm lanspèk par raport la rout litoral é d'aprè zot-mé na d'ot galman i di sa !- tout lo réponsabilité i pèz dsi zépol métyé Didier. L'èrla, ala késtyon moin l'aprè poz amoin. Mi domann amoin si z'ot kontantman i pousré pa zot ziska z'ète kontan si tout lo projé i kapote... si sa lé vré, l'èrla zot i pé pi dir zot lé réponsab. Pou moin sré plito lo kontrèr. Sré inn foli si in n'afer konmsa i arivé. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, i étone pa moin lir in kékshoz konmsa de out par. Pars d'aprè ou nout parti, l'alyans, épi nout vyé kamarad Paul Vergès san konté in bonpé bann pèrsonalité la pa mète asé an gard Didier Robert épi son majorité dsi sak té i atann ali dann bout lo bout lo bout... Kan bann vré difikilté i arivé, kan zanbèk an payaye nora komans kal son shomin. Pli prévni ké sa, mi pans na poin.

Sa la pa anpèsh ali bate dsi son l'éstoma, fé lo fyèr, konm k'i diré lo mal dind. A biensir, lé zot i koné pa arien néna arienk li épi son l'antouraj i koné bien lé shoz. Si tèlman k'i koné, mi oi la plito dékoné. Mon vyé matant ou i oi pa bann moun-la é zéro la gosh in shif lé parèye. Ou i oi pa banna l'aprè amenn la réjyon an sharète shaviré. Si vi oi pa sé k'out vu la bésé.

Romark bien néna d'ot réponsab : si Annette l'avé pa fé bate l'alyans l'ané 2010 nou noré pi évite in kouyonad konmsa. Si bann sosyalis o pouvoir dopi 2012 l'avé égzèrs konm i fo z'ot pouvoir pou kontrolé sak i apèl z'ot l'ékspèrtiz téknik épi finansyé. Si l'erop l'avé pa anvoye in misyon bidon momandoné. Si l'ané 2015 Madam Huguette é métyé Thierry l'avé pa done métyé Didier in shèk an boi dann la kanpagn réjyonal kan zot la di zot na poin l'intansyon touth arien dann lo projé métyé Didier, noré pa non pli ariv sak l'arivé.

A par k'sa, o bout, lo bout, lo bout, sé Didier épi son l'antouraz va port lo shapo é zot na intére lo bor lé larz. Tok ! Pran sa pou ou !

NB Tank'a out blag dsi nout soidizan kontantman i vo myé mi fé mèm pa ka d'sa.

Justin